

Champ Pinson

Le champ des possibles

Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer

MAI 2021

**Restitution de la démarche
participative sur le
thème "MOBILITÉS"
entre le 17 octobre 2020 et le 29 avril 2021**



RAPPEL

*La restitution issue de la concertation sert à **orienter le projet, les résultats seront intégrés**, de la même manière que les retours des analyses techniques, au travail de conception menée par l'équipe de maîtrise d'oeuvre.*

*Ces résultats **ne seront pas “actés” tels quels**, mais **servent bien de base au travail du plan guide** qui verra le jour en septembre 2021.*

Restitution et synthèse sur le thème les “mobilités”

1. Synthèse du processus de concertation sur le thème des “mobilités”
2. Eléments contexte : la mobilité à l'échelle du territoire
3. Atelier 1 zoom sur les “mobilités” - 17 octobre 2020
4. Atelier 2 les “mobilités” du 31 mars 2021 : synthèse en plan
5. Sondage et entretiens commerçants et professionnels de santé - Avril 2021 : synthèse en plan
6. Atelier 3 “les mobilités” du 29 Avril 2021 : synthèse des échanges avec les participants

CONCLUSION GÉNÉRALE sur les “mobilités” : Trame pour le plan guide

1. Synthèse du processus de concertation sur le thème des “mobilités”

ATELIER 1 : “Balade urbaine” – Zoom sur « LES MOBILITÉS » - le 17 Octobre 2020

- **Balade urbaine** sur le site - **83 participants** - Différents thèmes abordés - Premières orientations sur la mobilité – restitution consultable sur le site <https://champ-pinson.fr/>

ATELIER 2 “LES MOBILITÉS” - le 31 mars 2021

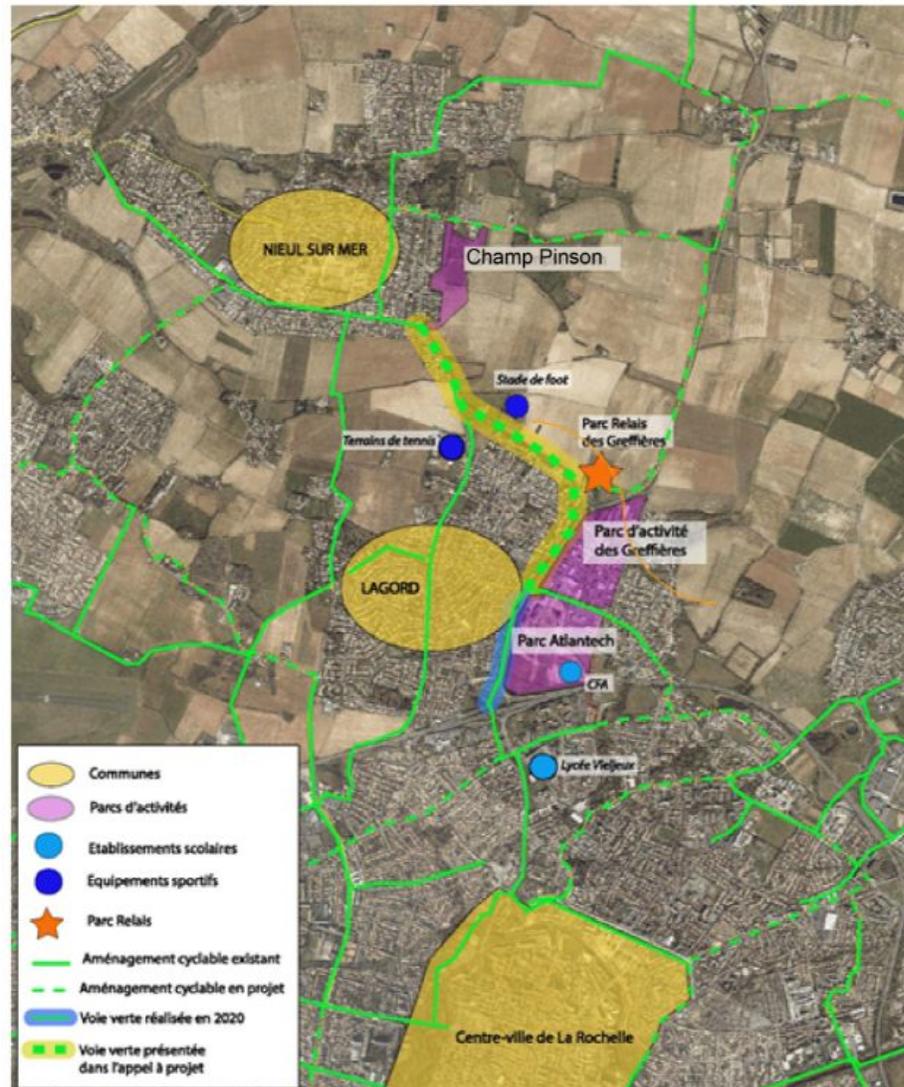
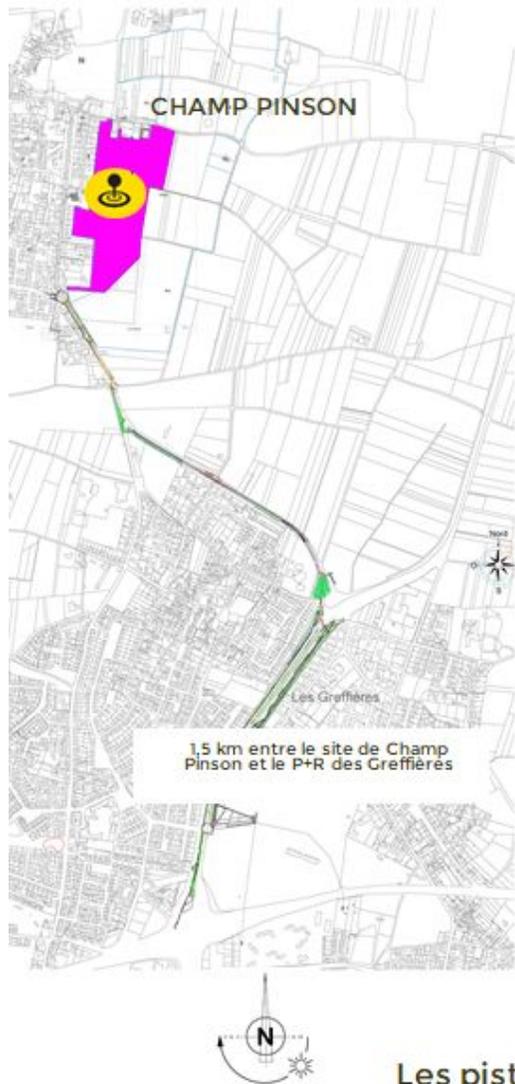
- Contexte sanitaire particulier : Atelier en visio
- Prise de parole du président de la république le même soir que l’atelier, **21 inscrits** à l’atelier mais **7 participants** seulement à cet atelier
- **Nous poursuivons donc la participation sur cette thématique de la mobilité par un sondage en ligne et des entretiens avec les commerçants et professionnels de santé riverains + un temps d’échanges à l’atelier 3**

SONDAGE EN LIGNE et ENTRETIENS AVEC LES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ RIVERAINS – Avril 2021 – 54 participants

ATELIER 3 – Temps d’échange sur « LES MOBILITÉS » - le 29 Avril 2021

- Contexte sanitaire particulier : Atelier en visio
- **21 inscrits** à l’atelier - **13 participants** à cet atelier
- **Restitution des échanges et synthèse des orientations sur le thème de la mobilité**

2. Elements contexte : la mobilité à l'échelle du territoire

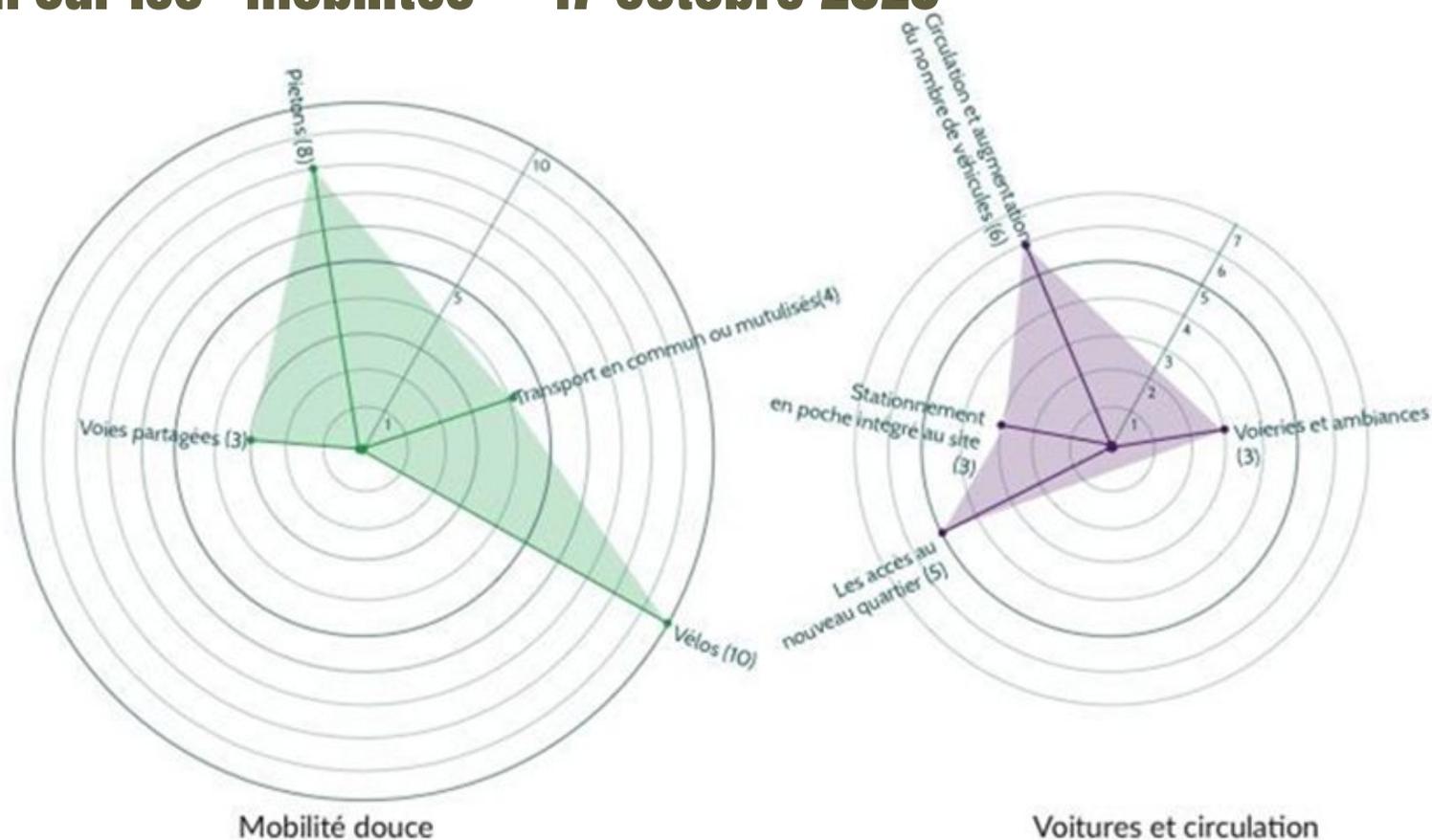


Les pistes cyclables et éléments de proximité



3 lignes de bus

3. Atelier 1 zoom sur les “mobilités” - 17 octobre 2020



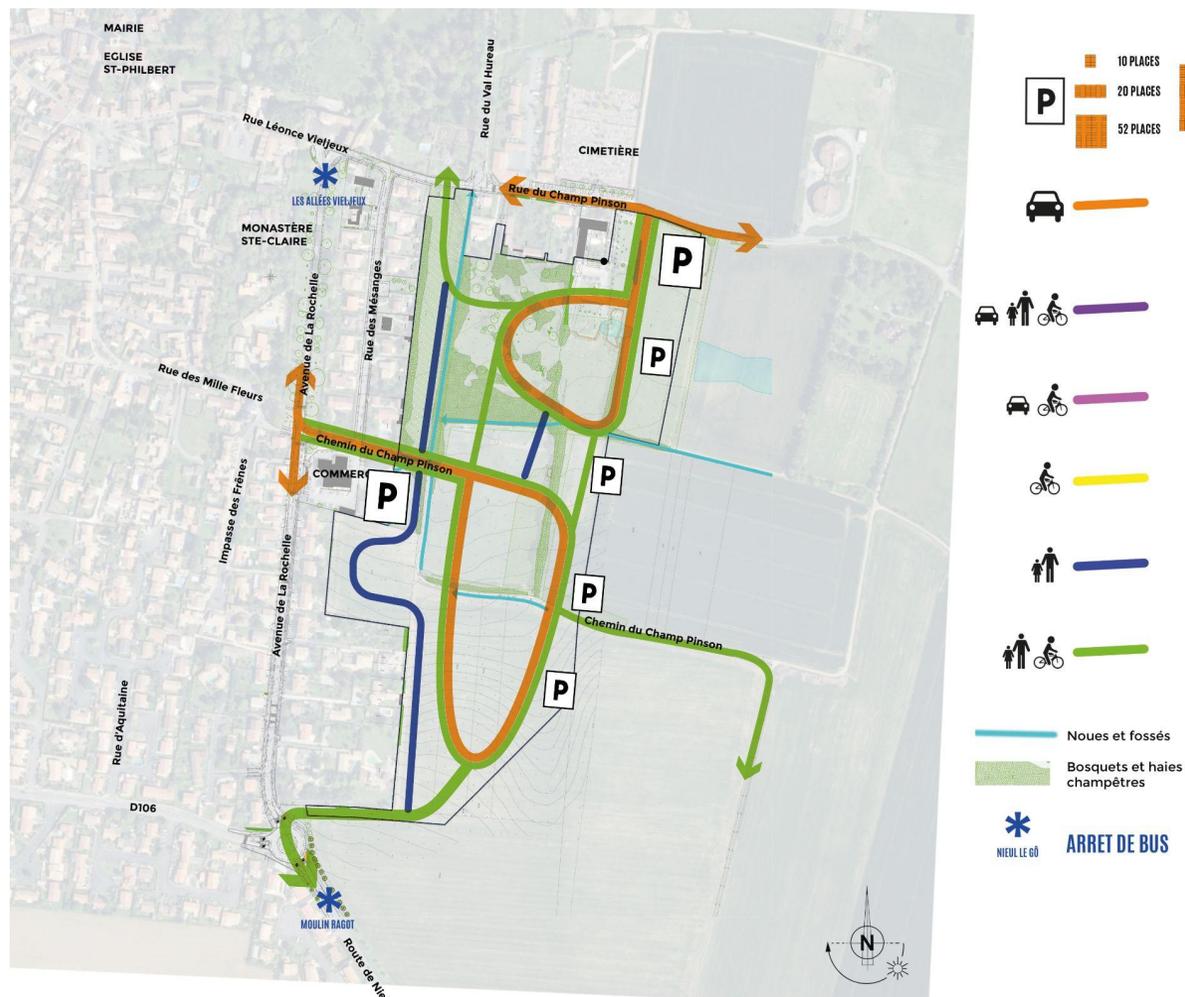
On constate une grande sensibilité et attente en terme de mobilité douce et nouveaux modes de transport mutualisés.

Un grand intérêt est porté aux voies partagées. Il est attendu par les Nieulais de créer du lien avec la piste cyclable des Greffières en cours de réalisation.

Concernant la circulation des véhicules, de grandes craintes ont émergé au regard de l'augmentation du nombre de véhicules générés par le projet et donc l'achalandage de la rue de La Rochelle.

Beaucoup d'attentes se portent sur les entrées du futur quartier, les connexions au réseau viaire existant et la circulation importante sur la rue de La Rochelle. Stationnement groupé en petites poches intégrées à mutualiser avec d'autres usages.

4. Atelier 2 les "mobilités" du 31 mars 2021 : synthèse en plan



LES SOUHAITS exprimés pour co-construire cette vision:

- Volonté de **protéger du trafic les logements riverains** situés au sud
- Crainte **d'un flux de voiture au niveau du rond point sud**
- **Volonté d'apaisement** : Bouclage pour limiter la voiture sur le site et éviter les raccourcis (voie de contournement)
- **Stationnements à l'est** pour préserver des nuisances les logements riverains existants
- Stationnements aériens pour les visiteurs
- **Préservation des éléments paysagers** et de la biodiversité existante
- Notion de sécurité pour les piétons et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

LES EFFETS :

AVANTAGES

Quartier apaisé limitant la circulation de la voiture **aux boucles**.

Voies séparées (voitures / piétons / vélos)

Quartier apaisé et **voie partagée** très paysager **limitant l'imperméabilisation**.

INCONVÉNIENTS

Risque d'embouteillages sur le site du à seulement 2 entrées

Augmentation du trafic sur l'avenue de La Rochelle

Voie séparée : prend de l'espace - attention à l'imperméabilisation du sol

Voie séparée induit une voie automobile à fort passage et donc peu sécuritaire pour les piétons

Schéma réalisé lors de l'atelier du 31 mars avec les 7 participants

5. Sondage et entretiens commerçants et professionnels de santé - Avril 2021 : synthèse en plan

Les résultats détaillés du sondage sont consultables sur le site <https://champ-pinson.fr/>

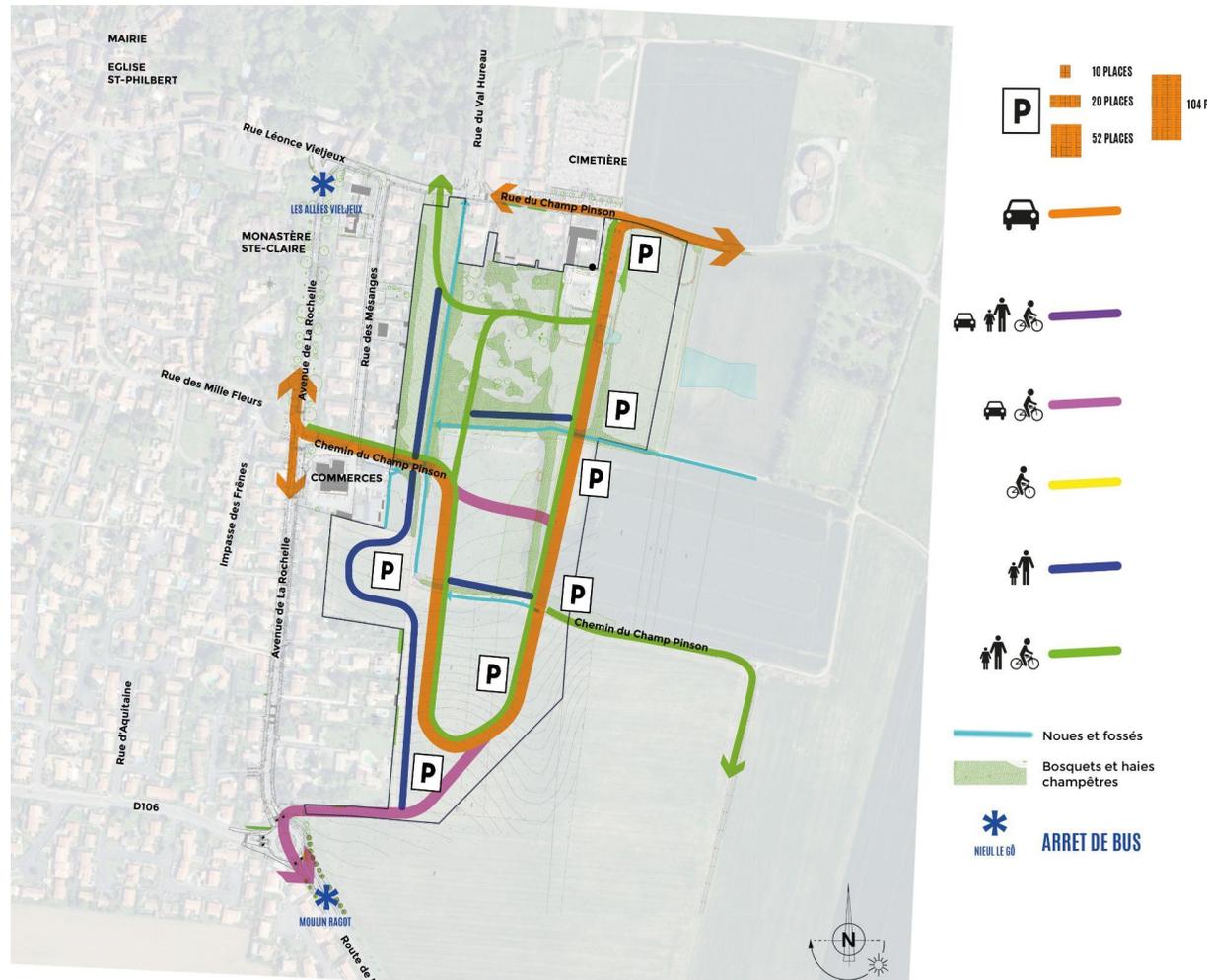


Schéma issu du sondage - 47 réponses + 8 entretiens commerçants et professionnels de santé

LES SOUHAITS exprimés pour co-construire cette vision :

- **Philosophie du quartier:** à dominance pour une **traversée possible en voiture** selon sens de circulation depuis les entrées (sans raccourci) avec cependant une volonté forte d'un **quartier apaisé - mobilité douce** (piétons-vélos).
- **Stationnements** visiteurs **en poches aux entrées** du quartier et stationnements habitants proche des logements. Certains habitants (24%) sont prêts à se garer aux entrées du quartier pour ensuite rejoindre leurs logements.
- Il y a une ouverture sur les différentes **formes de stationnements** : parking résidentiel étagé, parking aérien "en poche", disséminés dans l'espace public.
- **Les 3 accès, sud/ nord et ouest sont à privilégier** pour un quartier connecté au tissu urbain existant et fluidifier la circulation future.
- **Il se dessine une légère préférence pour les voies séparées qu'elles soient à double sens ou sens unique.**

LES EFFETS :

AVANTAGES

Quartier apaisé limitant la circulation de la voiture sur une seule voie primaire.

Voies primaires séparées (voitures / piétons / vélos).

Voies hiérarchisées et paysagères limitant l'imperméabilisation.

Moins d'embouteillages sur le site avec **3 sorties.**

INCONVÉNIENTS

Voie séparée: prend de l'espace - attention à **l'imperméabilisation** du sol-limite la réalisation d'autres espaces.

Voie séparée induit une voie automobile à fort passage et donc peu sécuritaire pour les piétons.

Plus d'impact sur les zones paysagères à protéger.

6. Atelier 3 “les mobilités” du 29 Avril 2021 : synthèse des échanges avec les participants

- **Philosophie du projet** : volonté d'un **quartier apaisé**, piétons et vélos priorisé et place de la voiture secondaire,
- **Accès sur le site** : Deux riverains ont exprimé qu'il serait pertinent d'avoir un accès véhicule à l'Est par le chemin de champ Pinson existant côté champ,
- **Stationnements proches des logements** pour les habitants et **stationnement “en poche” ou étagés** pour les visiteurs (plutôt situés aux entrées et/ou à l'Est). Les usagers ont fait part de leurs **craintes sur le parking étagé** et souhaitent **un bâtiment intégré au paysage**,
- **Traversée du quartier** (de manière apaisée) pour fluidifier les circulations,
- Une volonté d'éviter **le raccourci automobiles à travers le site**.

CONCLUSION GÉNÉRALE sur les “mobilités” : Trame pour le plan guide

Ce que l'on retient de la philosophie pour les orientations “mobilités”, sous réserve des résultats des études en cours :

- 1 - Une volonté d'un **quartier apaisé** : secteur avec peu de voitures dans le quartier, afin de préserver le paysage, la biodiversité et la sécurité et un maximum de connections en liaison douce,
- 2 - **Traversée du quartier** (de manière apaisée) pour fluidifier les circulations et mieux se connecter au réseau viaire existant,
- 3 - **Une volonté d'éviter le raccourci** automobiles à travers le site grâce à une voie traversante sillonnante ou des boucles de desserte (des logements),
- 4 - **Une hiérarchisation des voies** : traversée structurante en zone 30, voies de dessertes en zone 20 espace de rencontre (**voie partagée** en sens unique),
- 5 - **Le plus d'accès véhicules possibles au quartier** (3 accès: sud, nord et ouest, doubles-sens ou sens uniques) à hiérarchiser selon leurs situations, et sans trop encombrer le trafic existant, et en limitant les nuisances pour les logements existants et projetés. Se questionner sur la possibilité de l'accès Est par le chemin du champ Pinson.
- 6 - Stationnements **proches des logements** pour les habitants et stationnement “**en poche**” ou **étagés** pour les visiteurs (plutôt situés aux entrées et/ou à l'Est),
- 7- Un projet urbain (plan guide) en adéquation avec la difficulté de **gestion des eaux de pluie**

Champ Pinson

Le champ des possibles

**Construisez votre quartier
éco-responsable
à Nieul-sur-mer**

**CONTINUER A PARTICIPER AVEC
NOUS SUR LE DEVENIR DU FUTUR
QUARTIER CHAMP PINSON!**

**PROCHAIN RDV le 26 MAI à 18h
pour l'Atelier 4 : Scénariser-décider
Thème : Formes urbaines**

